

Modifications aux Tarifs et conditions



Le Transporteur présente au tableau suivant les modifications proposées aux Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec (« Tarifs et conditions »).

Tableau 1

Modifications proposées aux *Tarifs et conditions – versions française et anglaise*

Sections	Modifications proposées	Justifications	
Annexe 4	Modification à l'annexe 4 portant sur les écarts de réception.	À la demande du fournisseur du service, Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité (le « Producteur »), modifier les modalités d'application du service de compensation d'écart de réception.	
		Pour plus de détails, voir la pièce HQT-7, Document 2 et les modifications proposées aux <i>Tarifs et conditions</i> aux pièces HQT-9, Document 4 (version française) et HQT-9, Document 5 (version anglaise).	
Annexe 5	Modification à l'annexe 5 portant sur les écarts de livraison.	À la demande du Producteur, modifier les modalités d'application du service de compensation d'écart de livraison.	
		Pour plus de détails, voir la pièce HQT-7, Document 2 et les modifications proposées aux <i>Tarifs et conditions</i> aux pièces HQT-9, Document 4 (version française) et HQT-9, Document 5 (version anglaise).	
Appendice J	Modification de la section B, 1) de l'appendice J portant sur le poste de départ.	Proposer une contribution maximale applicable au réseau collecteur des centrales photovoltaïques.	
		Pour plus de détails, voir la pièce HQT-9, Document 2, section 2.3 et les modifications proposées aux <i>Tarifs et</i> <i>conditions</i> , aux pièces HQT-9, Document 4 (version française) et HQT-9, Document 5 (version anglaise).	